· VENTES L'ENCAN VENTES A L'ENCAN. T

Geo. St. Paul

Geo. St. Paul.

Fairbanks Co., vs Carrollton Ice Co., Limited, No 87,190, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Cour Civice de District pour la pareisse d'Orléane, dans l'affaire olléanes numératée et intitulée, daté et signé le 22 janvier 1969, je vendrai a l'heure et l'eudroit oldéanes mentionnée, comme suit:

La mannfacture entière de la Carrotton los

Cie certaine portion de terre ensemble

Commençant sur 'adite rue-Dublin à mundidistance de trea e pati-1301 de l'encolguire des rues Dublin et Hampson l'adite portion de terre meeure de la vers l'avenne 8t Obar les treute tros pieds huit pouces [33 pds 5]. Piet borné par les rues Dublin, Hampson et et care et vingticinq cantièmes [71.25] de profondeur aux isigne de côté le plus prés de l'avenne 8t Charles et cant et ouz, et quatre d'invenne 8t Charles et cant et ouz, et quatre d'invenne 8t Charles et cant et ouz, et quatre d'invenne 8t Charles et cant et ouz, et quatre d'invenne 8t Charles et cant et ouz, et quatre d'invenne 8t Charles et cant et ouz, et quatre d'invenne 6t pueds [111.4] de profondeur aux d'invenne de pueds [111.4] de profondeur aux d'invenne passé par, devant Fred Zeusgel, au d'invenne de la Mouvelle Oriéans passé par, devant Fred Zeusgel, au

JEUMS, 35 PRVRIEE 1909, A MIDI. A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, No 311 RUE BABONNE. Conformément à un ordre de l'Honorable la son, la ligne du fend étant une ligne oblique du février 1901 et ansai d'après un or Civire de District pour la paroisse d'Or. s'étendant de l'extrémité d'une ligne à l'extre de paroisse d'or de l'extrémité de l'autre ligne et la longueur de latique d'après et conformément à un acte d'une ortitules, daté et signé le 22 janvier 1909, quelle n'est pas conune.

Concrimente à lu ordre de l'infoncrable is Cour Civre de Bratter puri la paraisse d'Or léans, dans l'affaire o Jessus numérades et lituities, de la latire lirge et la langueur de la lituities, dans l'affaire o Jessus numérades et l'entité de l'autre lirge et la langueur de la lituities de la Carrollton los Co. L'united consistant de deux fabriques unies du se capacité de soitant tonnes et la Carrollton los Co. L'united consistant de deux fabriques unies du se capacité de soitant tonnes et l'autre l'entité de l'autre lirge et la leagueur de l'entité de l'autre lirge et la langueur de de l'entité de l'autre lirge et la langueur de l'entité de l'autre l'entité de l'ent

Conditions—Comptant, an derhier et plus haut enghér seeur, l'acquéreur devant seeu, mer comme part du prix d'achat et en plus de son enchère toutes les taxes nour l'année 1909, les frais de tout les certificats requis nour le passage des actes de vente et les frais desdits actes pardevant Felix J. Puig, notaire de cette ville et devra déposer au moment le l'adjudication dix pour cent du prix d'a

GEO. ST PAUL, Encanteur. A87 rue Carondelet.
Frank N. Butler, avocat pour Robert McC er in, receveur. 24 jan- 24 31-16v 7 14 21 25

Geo. St. Paul.

Succession de Hortense Honoré.

No 88.402-Cour Civile de District.

JEUDI le 25 février 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Le Cottage Simple. No 2256 rue Nord Johnson.

Le Cottage Double, No 2258-60 rue

Nord Johnson. Le Cettage Double, No 2262-64 rue

Nord Johnson.

Le Cottage Simple, No 1919 rue Ur-

nuhart.

Tombe de Famille au Cimetière St-Louis

CONFORMEMENT à un ordre de l'Economie bie la Cour C'vite de District, daté du 22 janvier 1909, je vendral à l'heure et à l'endreit

Un certain lot de terre, avec les améliera-

terre mesuranten mesure française vingt clinq pieda de face à la rue Urquhart sur une pro-fondeur de cent cinquante piede, borné sur un côté par les lots Nos 261-262 er partie du let No 263, et sur l'autre côté par la balance du lot No 246, ensemble avec les bâtismes et amélioratious qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dé endances y appartenant ou de queique façon en dépen-dant

ont. Conditions.....Une mo'tié on plus comprent.

GEO. ST.PAUL, Encantour.

Hanry G. Stewart, avocat pour les exécu

AVIS DE SUCCESSIONS.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parnisse d'Orléans — No 85.105 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes antres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en out ou peuvent enzvoir-jeer lesquelles le complé final présenté par Augustin J. Cassard, exécutent lasfamentaire de cette successées. Re servit

les amentaire de cette succession, ne serais pas approuvé et homologné et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la 7mr. THOMAS ONNELL, Greffler.—André Lafargue, avocat.

3 fév – 3 7 12

L'Ecole de Culture Physique

116 RUE ST-CHARLES Pour le développement des Hommes

et des Femmes et le traitement de

ceux qui sont atteints de débilité. CARL PONS, Champion Athlè te Greco-Romain, Directeur.

Mme CARI PONS Enseigne

24 jan - 24 31 - for 7 14 21 25

desens mentionnés comme suit :

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE. Sizième District, dans un excellent voisinage, No 1220 Avenue Henry Clay. Entre les rues Perrier et Prytania. UNE OCCAMION POUR OBTENIE UN BON "MOME"

Dara l'affaire des mineurs Imogene C. Mellongall.

No we 241—Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriésna, Division A.

Ele améliorations sont connus comme Moltz O avenus menry 1sy, es comptenant une résidence en bols à deux étages, très confortable. Le term, encanteur — JEUDI, le 18 fe wrier 1909, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Barenne, la erre vendu à l'enchère publique, en vertu la la mordra de cour, rendu et signé le 14 janviers 1909, per l'Hon. T. C. W. Ellis, luge de la mordra de cour, rendu et signé le 16 janviers 1909, per l'Hon. T. C. W. Ellis, luge de la mordra de cour pour la parsisse d'Orièsna, Division A, cans i affaire oi dessus aumérotée ies nâtisses et améliorations qui s'y trouvent, nituée dans le Bixième District de cette ville, dans Illet No 46 de Euricheville burné par l'avenue Hy Clay les rues Calhoux, Perrier et Prytanna, isqueile portion de terre estroin-

dans I liet No. 46 de Eurikeville borné par I avenue Hy Clay, les rues Calhous, Perrier et Prytania, isquelle portion de lerre est composée du lot No.5, et d'une portion du lot No.6, et mesuré 47 piede. 10 pouces et 8 lignes de face, a l'avenue hy Clay. 47 piede. 10 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, par 134 piede. 3 peuces et 6 lig lignes de profesdeur sur la ligne la divisant du lot No. profesdear ser la ligne la Civianit du los Roj 2000 15 2000 15 6, et 133 piede, 9 ponces de profesdear en 1 tionnaire 17 74 31 47 7 14 18

l'assomption par la querent des taxes dues et exignèles en 1909 en plus du prix de l'adet eargribles en 1899 en plus du prix de 186, judication et de faire 1 000 comptant de de pôt an moment de la vente.

Lacte de vente pardevant William V. Secher, no a le, acz frais de 1 acquerent.

Theo. G. Spitzfaden, avocat pour le peti-

Jas A. Brennan. et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

DEUX COTTAGES DOUBLES,

619-621 et 623-627 Rue Thalie Entre les Rues Tchoupitoulas et St Thomas.

Avec báticas dans la coor, contenant quatre chambres. Le tout susceptible de rapporter de cinquante & scixante dollars par meis, eur un ter-

rain mesurant 71 piede de face. 305 pieds de largeur dans le fout. Bur des pretendeurs de 99 et 177 piede. Cette propriété est dans le District manufacturier qui empiète toujours, aussi bien que dans un dis-

trict de résidences. Convenant pour un bon placement. En occession de Mine Magazet Manning, née O'thoughnessey, No 88,457-Division A. et succession de John Manning, 63,458-Division C.

John Manning, 53,405—Division of MARDI 9 FEVRIEE 1909. A midi, par JAS. A. BRENEAN Encanteur. Bureau 783 rue Union. A la Burea des Preprétés Sonciéres. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté exaigné le 11 mai 1909 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civite de District peur la paroiese d'Origana. Division A. erici peur la paroisse a Grissia. Division al et d'un ordre daté et signé le 4 janvier 1949 par l'Hon. John Et Paul. jugé de la Cour Cyvile de District nour la paroisse d'Orisea. Division C. dans l'affaire ci dessus intitulés, sers vendue la propriété ci après décrits. A

Un certain lot de terre avec toutes les ba-To certain lot de terre avec toutes les ba-tisses et amblierations qui s'y trouven, et tons les droits, voies, privileges et dépen-dances y appartement de quelque façon situé dans le Premier dustrier d'oute voies dans "let borné par les roes Thaire, Erato B'. Toumas et Tchungitoulas, mesurent so vante et une (71) nucle neuf (9') pouces de face a la rue Thaife, quatre-vingt-dix neuf (99') is rue Thalis, quatre-vingt-dix.neuf (99')
pode huit. (5") s x (6"') ligues de protondeur
sor la ligne le pus proche de la rue Tohoupi.
-teslac cest soixante-dix sept (177') pieda de
profondeur sur la ligne : u 6x'e upposé la plus
proche de la rue 8t-Thomas et covt cio (105')
pieda quatre (4") pouces s-pt (7"):lignes de
largeur dans le fond, d'après un certain plan
tracé per C. A. Hedin, architecte et ingénieur
civil. daté du 21 avril 1841 et déposé en
l'étude de H. B. Cénas, notaire.
Conditions—templant L'acquéreur devant Conditions—Comptant, L'acquéreur devant payer les taxes de 1909 et déposer dix pour les taxes de 1909 et dépeser dix pour le prix d'achai au moment de l'adjudica t payer les fra a de l'acte de voute qui mera passé pardevant J. B. Grinage, notaire,

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI. 16 FEVRIER 1909

Succession de George Evans et son épouse (bée) Anna O'Day. Mo 86.255-Cour Civile de District pour la

Parousse d'Orléans- Division A. La Résidence Simple dans le 8me Ward Populaire.

Me 1419 rue Marigny, entre les rues Villens et Mobertson. Foncières de la Nouvelle-Oriéans, No 311 rue Baronne, à midi.

No 311 rue Baroane, a midi.

The PETER GALLAGHER, Encanteur—
En vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W.

"Ellis, jage de la Cour Oivi'e de District. Di.
vision A. peur la paroisse d'Orisans. daté et signé le 12 janvier 1909 et à moir adressé
j'offrirai en vente à l'enchere publique, MARDI. le 16 février 1909, a la Bourse des Bro
prietés Foocières de la Nouvelle Orisans. No
311 rue Baroune, la preprieté d'après dé-

Le cottage simple 1419 rue Marigny, entre les rues Vil eré et Robertson, borné par Man-Conditions-Comptant. L'acte de vente Conditions— Samptant. L'acte de vente devant être passé pardevant Robert P.Upton, mosaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépêt de 10 0/0 doit être fait au moment de l'adjudication PETER GALLAGHER.

Escan T. B. Walker, B. Y. Wolfe svoosts, 18 jac.: 13 17 24 31 - fev 7 14 16

J. L. Onorato.

Cirquième, Shert et P.ux.; ledite portion de terre commançant a une distance de cest cing pieds nouf pouces de l'encuignure de l'avenue carcollion et de le rue Plum et mesurant souxante pieds de face à l'avenue Carcollion et de l'a rue Plum et mesurant souxante pieds de face à l'avenue Carcollion et de l'a rue Plum et mesurant sour cent trentectinq pieds de profondent entre lignee parallèles, le tout d'après un évita privé aunexé à un acte passé pardevant J. C. Wenck, notaire le 20 janvier 1899.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance en un crédit d'an ac. la portion du crédit de ladite vente devant être démentiée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre et per lui end assé portant 8 peur cent par an d'intérêt de la daie de l'adjudication instante pour cent d'honverires d'avoost en eas de procès, ladite proviété devant être assurer par l'acquéreur, et la police d'asserance devant être transférée au perteur du billet et l'acquéreur devant payer en aus et en plus du montant de son enchere teutes les taxes dues et exigibles sur la propriété per dant l'aunés l'appe un la propriété per de l'aunés de son au perteur du billet et l'acquéreur devant payer en aus et en plus de montant de son enchere teutes les taxes dues et exigibles sur la propriété per dant l'aunés l'appe de vente pardent l'aunés l'appe de l'acquéreur un propriété par l'acquéreur devant payer en aus et en plus de montant de son enchere teutes les taxes dues et exigibles sur la propriété per dant l'aunés l'appe de l'appe de l'appe de l'appe de l'appe l'a cane dues et exigobles sur la propriété pen-dant l'aunée 1909. L'acte de vente parde-vant J Marshall Quintero, netaire, aux frais de l'acquéreur incluent les frais de tous ordiriteats: dix pour cent de dépôt de vantêtre fait au moment de l'adjudication,

avec J. L. ONORATO Encanteur'et Agent de Prepriétée l'apolères. Baresn 910 rue Gravier. 31 (ac -31-16v 7 14 21 28-mars 4

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Simple, No 3122 rue Chippewa. Mme Mary Buchel, veuve de Adam Warner, et als, vs Mary Josephine Jackson e: John Wesley Jackson, mineurs, No 67,840-Cour Civile de District, Division D.

sion D.

PAR LOUIS HUFFT. Encanteur. — Burean No 826 ree Union, MERCREDI
18-3 mara 1969, à midi, à la Beurse des Proprietés Foncières, No 311 rue Baronne, à la
Nouvelle-Orléans, en vertu de st conformément
a un jugement rendu le 22 janvier 1969 et
signé le 28 janvier 1969, rendu et signé par
l'Honosable W. B. dommerville juge de la Cour
Civile de District pour la parolese id Orléans
Division D., dans l'affaire oi-dessus numéroide
et intitulée, je procéderal de vendre au vins
hant enchérisseur a l'enchère publique la
propriété ci-après décrite, à saveir—
Un lot de terre avec les bâtisses etc., situé

dix port cent duquel sera payé au dit encan-teur au memant de l'adjucication, la balance au moment de la confirmation de ladite vente teur au moment de l'aujunité de l'adité vente au moment de la confirmation de ladité vente laquelle aera par acte pardevant Arthur J. Peters, noteire, auquel acte ledit encanteur est spécialement autorisé de signer. En pins du dit prix d'achat l'acquéreur de la vente anra à payer les frais de ladité vente et tout les frais des certificats.

LOUIS HUFFT, Escanteur.

Louis Henry Burns, avocate pour les demandeurs. | 81 jan-31-fév 7 | 14 21 28-mars 3 |

VENTES A L'ENCAN-

Danziger & Tessier Kernaghan, Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE VENTE EN PARTAGE UN JOLI COTTAGE SIMPLE Dans le Cinquième District (Alger).

603 rue De Armas. Mary L. Rogers et als vs Audrey Rogers

P. A. Simmon», avocat pour le défendeur. O jan-9 10 17 24 31-fév 7 9 ANNONCE JUDICIAIRE Meubles de maison, Charette, Wagon, Etc. Succession de Nicholas Kremer.

Mo81.852— Cour ivile de District pour la paroisse d'Orléans.

DAB DANZIGER & TESSIER— C. A. Succession de Elizabeth Singer, rondelet— (née) Walzer. VENDREDI 12 FEVRIER 1909, A 11 HEURES A. M.

sur les lieux, No 4425 rue Dauphine, près la rue Poland, il sera vendu à l'enché e pu-bique, en vertu d'un ordre signé le-6 isnvier 1909 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la ausdite Cour. Division D. dans l'affaire ol desus intituiée, la propriété ci-après décrite, & savoir : Un lot de menbles de maison, charette, wa-gon, charrue, etc., le tout d'après l'inventaire

Conditions - Comptant. Meyer S Dreifas avocat. 31 jan-31-fev 7 9 12

Geo. St. Paul.

ANNONUS JUDICIAIRE. JOHN DUBUC ET AL VERSUS JAMES HOWARD PRADOS. No 86 973—Cour Civile de District.
JZUDI. le 4 mars 1909, à midi, à la Bourse. No 311 rue Baronne.
Conformément à un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, dans l'affaire ci des sus intitulée et numérotée. lequel ordre est daté et signé du — janvier 1909, le vendrai à l'heure et à l'endroit ci-deseus mentionnés, comme aut:

a l'heure et al'endroit ci-dessus mentionnes, comme suit:

1º Qiatre certains lots de terre, située dans le Faubourg Frankin, dans l'il-t No 184, désignée comme lots Noe 5, 6, 7 et 8, les lots Noe 5, 6 et 7 mesurant chacun 31 pieds, 11 pouces et 5 lignee de face à la Promenade Frankin sur 104 pieds, 10 pouces et 5 lignee de profondeur et le lot No 8 mesurant 31 pieds, 11 pouces et 2 lignee de face à la lite Prominade Frankin sur 104 pieds, 10 pouces et 2 lignee de face à la lite Prominade Frankin sur 104 pieds, 10 pouces et 2 lignee de face à la lite Prominade Frankin sur 104 pieds, 10 pouces et 2 lignee de face à la lite Prominade Frankin sur 104 pieds, 10 pouces et 2 lignee de profondeur, le lout en mesure anglaise et d'après ledit devis 23 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Willow, sur une pregianse, et d'après ledit devis 23 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Willow, sur une pregianse, et d'après ledit devis 23 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Willow, sur une pregianse, et d'après ledit devis 23 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Willow, sur une pregianse de face à la rue d'après ledit devis 23 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Willow, sur une pregianse de face à la rue Willow, sur une pregianse de face à la rue Willow, sur une pregianse de face à la rue Willow, sur une pregianse de face à la rue Willow, sur une pregianse de face à la rue Willow, sur une pregianse de face à la rue Willow, sur une pregianse de face à la rue de la r Un certain ot de terre, avec les ameilora-tions qui s'y trouvent et tous les droits, voice, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépet-dant, attaé dans le Troiseme District de cet-te ville dans l'ilet No 915, borné par les rues Johnson, Prieur, Marigny et Mandaville, le quel les est désigné par la lettre N, sur un decie d'Edgar Pillé, voyer, et mesurant tren-te paré 1900 de face à le tre Johnson sur ARRONOR JUDICIAIRS.

No 87.431-Cour Civile de District, paro sea d'Oriena.

Succession de John Clegg

No 87.431-Cour Civile de District, paro sea d'Oriena.

Succession de John Clegg

No 87.431-Cour Civile de District, paro sea d'Oriena.

Succession de John Clegg

No 87.431-Cour Civile de District, paro sea d'Oriena.

Succession de John Clegg

No 87.431-Cour Civile de District, paro sea d'Oriena.

Succession de John Clegg

No Verru d'an ordre de l'Honorable la Cour Divine de District, pour la paroise d'Oriena.

No 87.431-Cour Divine de District, pour la paroise d'Oriena d'annuel d'a 4° Dunx certains lets de terre, situés dans le Faubourg Darcantel, désignés comme lets Nos I et 2 dans l'ilet No 80, sur un plan annezé à un acts pardevant L. T. Caire, notaire, le 13 septembre 1836. Le lot No I mesure 60 pieds de face à l'avenue Londres sur 185 pieds de profondeur et face à la rue Carnet, sur 114 pieds sur une ligne laquelle le sépare du let No 2. Le lot No 2 mesure 97 pieds 9

pouces de mor a l'avenue Londres sur une profondeur le 114 piede sur une ligne isquelle le divise du lot No 1.

Conditions—Comptant au p'us haut enchériseeur, l'acquéieur devant payer pour les actes de vente pardevant Chas Schneida, notaire et déposer d.x pour cent du p'ux d'achieur par pour de l'addication avec chat au moment de l'adjud'eation, avec grant de l'adjud'eation, avec Têl Main 2268. W. 137 rue Carondelet. 31 jan-31-fév 7 14 21 28-mars 4

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Hortense Honoré. No 89, 402—Cour Civile de District.
VENDREDI le 12 février 1909, à 10:30
heures A. M., sur les lieux 1919 rue Urqu

nart— Meubles de maison, etc. Conditions — Comotant.
GEU. ST. PAUL, Encanteur.
31 jan-31—fév 7 12

I. B. Rennyson.

dant.

Conditions—Une mo'tié ou plus comprent, et la baiance, s'il y eu a, à un crédit d'un an ou de un et éteux ans à l'option de l'acquérant, le crédit de lédite vente devant être démontre par des blilets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant heit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjulication insqu'à paisment, garantis par hypothé que spéciale et lien de vendenr et privilèges aur la propriété vendue, avec le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité, dux pour cant en osa de procès, ladite propriété devant être asentés par l'acquéreur de billets, l'acquéreur doit payer en plu de son enchère les taxes aur la proprièté duss et exigleses en l'année 1909 payer pour l'acte de vente, pardevant Wm Ardill, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat au mement de l'adjudication chez AWNONGE JUDICIAIRS. Succession de Mistrese A., L. Howard— No 84,439, Cour Civile de District—Divi-sion C. Une Résidence Double à deux Etages, avec Manaarde Bien Finie. 1431-33 Rue Prytanée, coin Melpomène, Ilet St. harles et Thalie.

▲ l'Encan, Jeudi, ie 11 Mars 1909. A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne, à Midi. La Propriété contient, de chaque côté. 11 chambres, vestibules, office et chambre à bain

A bain
Le lot meeure 40 pieds, 11 pouces de face à
la rue Prytenée, sur 85 pieds de face et
provondeur à la r e Melpomène.
La propriétégaera vendue sujette aux baux
expirant le 30 septembre 1909, à \$35.00 · par mois, c haque côté. Tout le pavage et la courbe étant entière ment payés. Dans l'affaire de la succession de Mistress A. L. Howard, No 84 439, Conr Civile de District, Divi-

No 84 489, Cour Civile de District, Divi-sion C.

EN VERTU de et conformément à un érdre à met fadressé par l'Hon. John 85 Paul, juge de la Division C. Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, signé le 27 mai 1948 et le 20 janvier 1909, je procéderai de vendre, à l'emobère publique, à la Bourse des Prepriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 11 mars 1909, à midi, la propriété di-dessus dé-crité.

mars 1909, à midi, la propriété ci-dessus dé-orite

Cenditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un et deux ans de cré-dit, représenté en biliste de l'acquéreur, payables em un et deux ans après le passage de l'acte de vente, avec intérêt au taux de 7 010 par an de leur date, les paiemeste des dits biliste devant être garantis par les clau-ses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer ét promettre de payer les taxes peur l'annés 1909.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew H. Wilson, notaire, Dix-peur cent de dépôt au mouveut de la vente ches.

I B. RENNYSON, Encanteur.

J. Znah. Spearing, avocat 7 25v-7 14 21 25-mars 7 10 11

VENTES A L'ENGAN.

& Parkerson,

ANNONCE JUDICIAIRE AMEUBLEMENTS DE SALON. DE CHAMBRE A COUCHER DEBALLE A MANGER ET DECUISINE, TABLEAU X ET VERRERIE. SUCCESSION DE DENNIS J. DUFFY

No 88,408—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. DAR KERNAGHAN CORDILL & PAR KERSON—W.A. Kernaghan, enceptieur Bureau 339 rue Carondelet—MERUREDI, le 10 février 1909. à 11 heures a. m., il ec a. vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 28 janvier 1909 de l'Hon. W. B. Sermaville. Loy de la anadita Chur. Disconaville. Sommerville, juge de la susdite Cour, Di-vis on D. dans l'affaire ci-dessus initulée, les ffete suivante, à la résidence

No 836 rue Iberville Entre les rues Dauphine et Bourbon. Un lot de meubles de maison comprenant ame distinct as samples, 'union the de cuisine, ta-tieaux, gra ures, bric-à-brac, verrerie et nombre d'autres articles utiles et décoratifs. anivant l'inventaire.

La plupart des meubles sont d'excellente qualité et très élégants. Conditions—Cemptant. 30 jan - fev 7 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE ENCOIGNURE DE COMMERCE. Cottages Simple et Double et Terrains pour construire.

-(née) Walzer, No 88,099—Cour Civile de District pour le Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PAR-KERSUN-W. A. Kernaghan, Encan-teur-Burcau 939 rue Carondelet. JEUDI, Bur – Buren 1999, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 14 ianvier 1909 de l'Eton. w. B. Sommerville, iuge de la ausdite Cour.
Division D. dans l'affaire codessus intitulée,
a propriété l'après décrite, a savoir:

1º L'encoignare de commerce comprenant
le cottage double a un étage, en bois, Nos
2801 et 2503 avenue Jackson, coin de la rue

L'encoignure est louée comme épicerie et L'encoignure est louse comme epicerie et résidence et l'intérlerr à louer comme résidence, contenant 4 chamores. Le lot de terre est situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'illet No 298, borné par les rues Jackson, Willow, Joséphine et la rue Claibor-Jackson, whow Josephine et la rue Chaltor, ne, mearrant 30 pieds de face à la rue Jackson par 92 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un devis d'arpen, tage daté du 30 décembre 1908 par C. Unoas Lewis, député voyer de ville, aunexé à un in towis, depute voyer de visie, auners aun in ventaire de cette auccession pris par John Bassich Jr, netaire, le mêms jeur. Ladite portion de terre est désignée par la lettre A sur l'dit devis et forme l'encoignure des rues Willow et Jackson.

2º Le cettage double en bois à un étage Nos 2805 et 2807 avenue Jackson contenant 2 chambers de channe sété. Le let de terre

3 chambres de chaque côté. Le lot de terre est contigu au ci-dessus dans le même district et let et est désigné comme lot B sur ledit devis de C. Uncas Lewis, voyer, et moeurant d'après le nême devis 30 piets de face à la rue Jacksop aur une profondeur de soixante-

ero 1000. 4º La bâtisse en bois à un étage située dans

le Quatrième District de cette ville, comme un lot ue terre dans l' let numéro 399 borne par les rues Jackicu, Willow, C'alborne et Philip, désigné par la lestre B, sur un devise et arpentage fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville le 12me jour de janvier 1909 et annexé ville le 12me jour de janvier 1909 et annexé à un inventaire de cette succession pris le 30 décembre 1908 et mesurant d'après le dit de-vis 30 pieds de face à la rue Jackson, la même lageur dans le fond sur une profondeur de 86 pieds entre lignes parailèles.

5º Le lot de terre pour construire avec tous les droits, etc., désigné au ledit devis par C. Unoas Lewis, par la lettre C dans le fond qudit lot B et le lot A sur ledit devis; ledit lot mesurant 30 pieds de face à a rue Willow.

lot meaurant 30 piets de face a a rue willow.

Is même largeur dans le fond, sur soixante
pieda le profundeur entre ligues parallèles.
Ledit lut C ci-de-seus déorit originalement forme une partie de deux lots désignés par les
numéros l et 18 aur nu devis auparavant fait
par ledit C. Uncas Lewis, député-voyer, le 15 at ledit lot C aur ledit devia du 12 janvier 1909 et ledit lot C arricult devis du 12 janvier 1908 par C. Uncas Lewie, étant composé de la portion du fond de 30 pieds de la largeur desdits löts 18 et 1.

Tantes les propriétés el dessus sont dans un voisinage bien habité et qui s'amétiore et sont prés des rignes de chars. Désirable pour habitet en en ricement par des assisses apriles es propriétés en la desse de chars.

habitation ou placement par des petita capi nabitation ou piacement par des pesta capitalistes.

Conditions—Une motifé ou plus ou teut comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'i y en a, devant être garantie par hypothèque et lieu de veurdeur. Ditlets pay-ble en ma an avec sept pour cent par an d'intérêt jusqu'au paiement final. Les actes de veute devant content touten les clauses nauelles

jusqu'au palement final. Les actes de vente devant coutenir toutes les clauses usuelles et contumières de sécurité, et les acquéreurs devant a-sumer les taxes dèse et exigible en 1909, en plus du prix de l'adju ication, 10 pour cent comptant du prix d'achat devant ét e requis au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant John Bassich Jr. no aire, aux frais des acqué-

reura John Basaich, avocat. 17 jan-17 24 31 -fév 7 14 18

Carrère & Keeney.

CHIATING STIPORTA Mercredi, le 17 février 1909, à 10:30 heures a. m. Un lot de meubles de maison, douze chiens de valeur, un

chiens de valeur, un chevreuil favori.

Au No 1835 rus Upperlins, coin Dryades. Buccession de Richard H. Downing. No 86,256—Cour Urvile de District peur la paroisse d'Oriéana. Division B.

MERCHEDI, le 17 février 1909, a 10:30 heures a. m., sur les lieux No 1835 rus Upperlins, coin Dryadea, dans le Bixième District de cette ville, en vertu de et conformément aun ordre issu, daté et signé le 28 janvier 1909, par l'Hen. Bred D. Kir g. juge de le Cour Civile de District pour la Pareisse d'Oriéana, Division B. dans l'affaire ci-decens instinée, je procèderal à vendre à l'ecohère publique les effets mobiliers décrits dans l'invectaire enregistré.

rentaire emregistré. conditions—Comptant,
RESEST A. CARRERS,

VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer.

ANBONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE. Propriété Commerciale et Résidence de Choix dans le Premier

District. Calcedonio Mazzola vs J. Spaltmann et al. No 87,863—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Paroisse d'Otéans.

DAE FRIEDRIUMS & REDERSHEIMER

1 — G. G. Frisdrichs, encanteur — Bureau

80 826 rue Commune — MARDI. le 9
mars 1909, à midi, à la Bourse des Prouri16s Foncières, No 311 rue Baronne, il seravendu à l'enchère publique, en vertu de erconformément à un jugement in et rendu en
Cour ouverte, daté du 27 janvier 1909 et
signé en Cour ouver e le 2me jour de février
1909, par l'H n Geo. H. Théard, juge de la
Division E. de la Cour Civille de District
pour la paroisse d'Oriéans, dans l'affaire sidessus intitulée, les propriétés fondières dési
rables et améliorations qui s'y trouveut comms aut décrites, etc.: me anit décrites, etc. : Trois lots de terre située dans la ville de la Nouvelle Oriéans, dans l'ilet borné par les rues Sud Rempart, (aux-efois Mobile Landing) Julia, Dryades, (autrefois rhillipa) e' l'ave-nue rioward, (autrefois Promenade Triou). nue rioward, (antrefois Promenade Triton). Lesdita lots étant désignée comme lota, trois, quatre et cinq sur un plan de George G. Denbar, voyer, d. té du 15-juin 1845 lequel pan est attanhé à un acte pardevant C. V. Fooloi, no are, daté du 30 mais 1848, d'après iennei pian les lote sont contigus. Le let No 3 formant le coin des rues Sud Rempert et pris impair pian les lote sont contigus. Le let
No 3 formant le coin des rues Sud Rempert et
Julie, mesuraur dix neuf (19) pieds huit ponces et une demis de face a la rue Julie de (40)
huit pieds, areo une largeur dans
le fond et façade aur l'allée communes
de trente (30) pieds dix pouces et une ligne
Le lot No 4 faisant face à la rue Sud-Rempar;
et mesurant dix-neuf (19) pieds six pouces et
true huitièmes de ligne et syant une largeur
et façade sur l'allée en commun dans le fond
de vingt eix (26) pieds neuf (9) pouces et huit
(8) lignes, ledit not est contigu au lot No 3.
Le lot No 5 est contigu au lot No 3.
Le lot No 5 est contigu au lot No 4 et a une
façade à la rue Sud Rempart de dixneuf (19) pieds onse (11) pouces
et six huitièmes de ligne et une profondeur
sur laigna de côté le pius prés de l'avenue
Howard : e quatre ving dix (90) pieds, et
d une largeur dans le fond et façade sur l'allée commune de vingt sept (27) pieds, huit
pouces. Tous les drois et privilèges sur
la llée commune appartiennent à ces trois lotNos 800 802 804, huit Rempart, coin de la vue
Julie. Les amélierations comprenant une
errande haftasse en bringues à trois étagra, divi-Julie. Les amélierations comprenant un grande bâtiese en briques à trois étages, divi-sée en 3 magasine, faisant face à la rue Sud Rempart, Au premier étage, vastibules et chambres à conche, dans la cour, citernes, etc.

chambresa couche, dans la cour, citernes, etc.
Une bon encojennre de commerce.
Condition — Une moitié 1/2 comptant et la
balarce en un an portant 70/0 d'intérêt par
an de la data de l'adjudication inaqu'à pale
ment, garantie par hypothèq e «péciale et lien
de vendeur et privitège sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécuiré.
L'acquèreur cerant payer les taxes de 1909
et faire un dépôt de 10 0/0 pour lier la vente.
L'acquèreur ne devant pas recevoir les loyers
avant que l'acte de vente ne soit passé.
L'acte de vente uardevant Carl C. Friedrichs, notaire, aux frais de "acquéreur.
Frank E. Rainold, avocat.
7 fév — 7 14 21 28 — ma s 2 7 8 9

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE. Un Chargement de Foin Timothy et un Chargement de bois de char-

pente "Cottonwood". A l'Encan, Mardi le 16 février 1909. DAR LIONEL M. RICAU, Encasteur— A 11 heures a m. a la T. & P. RR. Ter-minal, pied de la rue Thaile, pour le compte de qui cela peut concerner, en vertu des ac-tes 124 de 1890 et 167 de 1898, a l'en-Un chargement de Fon Timethy, char St L & S. F. 12877-ex T. S. L. & W. 4132, consigné a ordre notifié T. J. Stanton. Un chargement de pois de charpente "Cot-tonwood" char S. F. 121920, consigné à or Conditions—Comptant sur les lieux.
7 fev—7 14 16

W. H. Fitzpatrick.

VENTE EN PARTAGE.
ATTENTION: CAPITALISTES ET CEUX
QUI : DERCHENT UNE RESIDEN IR.
BELLE PROPRIETE DANS LE SIXIEME DISTRICT.

COTTAGE SIMPLE,
5724 RUE LAUREL.
DEUX COTTAGE SIMPLES.
603 ET 605 RUE ELEONOR &.
COTTAGE SIMPLES.
5857 RUE TCHOU + 1TOULAS.
Dans la eucoession de Louis Newald vs Ch.r.
lee E Newald et Herman L. Newald.
No 87,988—Conc Civile de District pour la
paroisse d'Orléans, Division D.
DAR W. H. FITZPATRICK ENCANTEUR—
Bursau No 739 rue Union — JEUDI,
le 4 mars 1909, à mid, a la Bourse des
Proprietés Foncières, No 311 rue Barcons, il
sera vendu en vertu de et conformément à un sera vendu en vertu de et conformément à un sers vendu en vertu est coatromement a in jugement rendu le 16 janvier 1909, et signé le 20 janvier 1909, par l'Hon. W. B. Som-merville, juge de la Cour Civilède District pour la parousse d'Orléans, Division D. dans l'affaire ci-dessus intitulés, la propriété ci-après l'affaire ci-dessus intituies, la propriete d'aproc décrite, à savoir—

1º Un certain let de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui a'y, trouvent, attué dans le Sixième District de catte ville, dans l'ilet borné par les rues Lauret, annonciation, Arabella et l'avenue Nashville, désigné par le No 9 et mesurant 30 pieds de face à la rue Lauret sur 105 pieds de profondeur apric lignes parallèlies.

a la rue Laurel sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les anédiorations comprenn nt un cottage simple No 5624 rue Laurel contenant 5 obambres, chambres à bain et office.

2º Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, autrefois Huratville, dans l'ilst designé par le No 21, maintenant liet No 83 ans le nouveau plan de ville, borné par l'avanue Nashville et les rues Elécnors, Pation (au ciennement Laurel) et Constance (anciennement Liure Oak); lesdits lots de terre sont designés par les Nos onse et douzes plognes et mesurent, suivant le plan tracé par W. B. Krom-haer. Jr. architecte, et seront vendus comme suit, savoir:

emple en sois, o chambres, chambre à bain, vestibule allées en schillinger, etc.

(B) Le lot numére Douxe portant le numéro municipal 605 rue Eléonore, mesurant trente pieds de face à la rue Eléonore sur une profondeur citre lignes égales et parallèles de cent cinq pieds. Les améliorations comprenant un cottage simple en bois. 4 chambres culaire chambres à hain, chambres ieles de cent cinq pieds. Les améliorations comprenant un cottage simple en bois. 4
chambres, cuisire, chambre à bain, chambre
de domeetique, trottoir en achillinger, etc.
3º Un certain lot de terre, ensemble avec
toutes les améliorations qui s'y trouvent, sitiné dans le Sixième District de cette villa,
dans l'iet No R de Hurstville, borné par l'a
venue Nachville, les rues Tchoupitoules [autrafiis Levée], Eléonore et Preston [maintnant Annonosation] ledit lot est désigne par
le No 1 sur un plan fait par A. Toledano sous
is date du 6 mars 1885, et formant le coin de
la rue Tchoupitoules et de l'avenue Nachville,
meurant vingt quatre pieds de face à la rue
Tohoupitoules aur cont vingt-inq pieds de
mrofondeur entre lignes parallèles.
4º Deux cettains lots de terre, ensemble
avec toutes les bâtisses et améliorations qui
s'y trouvent, situés dans le Sixième District
de la Neuveile-Orléana, dans l'ilet No S de
Huistvillé, börné par les rues Tohoupitoules
(ou Levée), Preston (maintenant Annonciation, Eléonore et l'avenue Nachville, Leedits
l'été sout designés par les Nos 2 et 3. Le lot
No 2 meaurant d'après un plan fait par A.
Talèdane, aons la date du 6 mars 1885.

No 2 mesurant d'après un plan fait par A. Tolèdano, sons la date du 6 mars 1885, vingt-quatre pieds de face à la rue Tcheupi-toulas sur cent vingt-cinq pieds de profou-deur, entre ligges parallèles; le lot No 3 est contigu au los No 2 et mesure d'après un plan annexé à une vente fait par Charles Weiss et Peter Siren à Lonis fait par Charles Weiss et Peter Biren a Louis Newald pur note passé pardevant Ernest Cemmagère, ancien notaire, le 14 sept mbre 1885 vingt quatre pieds de face à la rue Levée eu Tehorpiteulas eur cent vingt-einq pieds de profondeur entre lignes parailèles. Les améliorations comprensent un cottage simple en bois 5807 rue Tehoupiteolas conte-nant 3 chambras et une quisine et 2 chamnant 3 chambres et une cuisine et 2 cham-bres dans la cour, 2 citernes, etc. Conditions — Comptant. l'acquéreur Ores dans la cour, 2 citernes, etc.

Uonditions — Comptant. l'acquéreur
ou les acquéreurs devant fairs 10 0 0
de dépôt au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vents pardevant James Boyd Grunage, notaire.

G. G. Kronenberger, avocat pour le deVENTES A L'ENCAN

Freed & Clesi.

VENTE DE RECEVEUR. James J. Gazin vs Gazin Saah, Door, Blind and Lumber Mfg Co. Coar Civile de District-No 87,370.

Gazin, Sash, Door, Blind and Lumber Mfg Co. VENDERDI, le 19 fevrier 1909, & 11 heares

A. M., a in Manufacture de la Compagnio dans l'ilet des rues Banks. Bandin, Génols et Clark. DAR FREED & CLESI-N. J. Cleri, Eq. L canteur—En vertu d'un ordre rendu par l flou John St Paul, juge de la Division C de la Cour c ivile de Fratriot pour la parenses de la Cour : relle de l'hatriot pour la pareisse, d'Or-éane, dans l'i-flure c'édeseus intiture, daté du 29 janvier 1909. Une mainfeiture complète de châseis (de feithtre), incluant ba issess et hangière et un assortiment complet de machines pour travail de bois, avec bonilloires machines à regner, (Plainers), south ure, wagons hernais, trainaité. neaux. Scies-w. modierra, manus-era, neaux. Scies-w. modierra, manus-era, nestrum-n's pointus de charpente (viokera), machine-morta es, tables avec scie, beis de charpente e stock maudia-tura, le buis d'après l'inventa-re agregatré en les registres dans le cas ci-deaue, excitaira des compres courants et affeires maintenant en procès, et incitant le bail et droi: d'occupation peur le ter ain sur lequel es manufacture est si-més dans i liet borne ; ar les rues Banks, Baudia Geors et Clark. Consis et Clark.

Ladite propriété sers offerte par l'encan
four, première aeut, comme lout ellemni; es
un lot, exclusat tous comptes courants, et
immediatement après elle sers offerte en tele d le total des enchères fait pour les divers inte n'excède pas le montant de l'engaere pour le tout, l'adjudication sers pour le tou-

pour le tout. Ladinaleation sera pour le tout mais si le total des enchéres pour les divers lots n'excède pas l'enchère pour le tout, aiors l'adjudication sera pour les divers lots. Con littons—Comptant.

L'our plus amples informations s'adreser à proposition of the letter de l'adjudication de l'adj FREE & CLES1, Agents de Propriétés Funcière et Encanteurs 834 rue Gravier. H. W. Robinson, avocat pour le receveur. 7 fév... 7 14 16 19

AMMUNOS JUDICIAIRS. VENTE DE RECEVEUR.

James J. Gazin va Gazin Sash, Door, Blind & Lumber Mfg Ca. Cour Civile de District pour ta paroisse d'Or. léans-210 87,370- Division C.

12---Terrains de Choix dans le Premier District---12.

A. i Enchere publique, JEUDI, le 4 mars 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Fon-cières, No 311 rue Baronne. DAR PREED & CLEST. N J. Clesi En-L canteur — En vertu d'un ordre randu par l'Hon. George at Paul, juge de la Divi-sion C de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orienne dans l'affeire ci-desant u-titulés, daté du 29 jauvier 1909, la propriété ci-après décrite: Douze certains lots de terre, ensemble avec

Douze certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque facon en dé, endant situés dans le Premier Diatroit de cette ville, dans l'il-t %0.70%, borné par les roes D'Hemecourt, S. Génois, Baudin et S. C'ark, désignés par les Nos I à 12 inclusivement, sur un plan et certificat d'arneultage daté du 9 mars 1906 signé par H. C. Brown député voyer de ville, annevé à un acte de George Montgomery, daté du 2 juin 1906, d'après lequal plan lesdits lots mosurest comme suit, à savoir : rent comme suit. A savoir:
Les lots 1 et 2 mesorent chacun trente et. Les lots 1 et 2 mescrent chacun trente et un pieds, onts pouce et eix lignes de face à la rus S. Utark la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cest dix buit pieds, entre lignes egales et parallèles. Le lot No 1 formant le coin des ruse S. Utark et Baudin. Les lots S. 4. 5, 6. 7 et 8 mesurent chacun trente-et-un pieds entre pouces cinq lignes de face à la rus S. Ciark. la même largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix lunt pieds entre lignes égales et parallèles.

Les lots Nos 9 et 10 mesurant chacun troute-et-un pieds entre lignes de face à la rus s. Clark, la même largeur dans le fond eur cent dix huit pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles; le lot No 10 entre lignes égales et parallèles; le lot No 10 forme le c in des rues S. Clark et D'Hémé-cont. et les ots 11 et 12 s étendant inmadiatement dans le fond des lots ci-dessus décrize meaurant comme eat, à savoir:

Le lot No 11, trente pieds six pouces et qua
tre lignes de face à la rue D'Hemécourt, la
même largeur dans le fondaur une profendeur
de cent cinquante neuf pieds dix pouces et
trois lignes entre lignes egales et parailéles et le lot No 12 meaurant trente piede six pouet le lot No 12 meau ant trente piede six pou-ces et quatre lignes de face à la rue Bandu la même largeur dans le fond sur une profou-deur de cent cinquante neuf piede dix poesces et trois lignes.

Acquis par la Gazin Sash, Door, Biind & Lumber Mfg Ce, par acte passé pardevant E. M. Stafford, notaire, le 22 soût 1906 et care-gistré en le livre des Transferts 209, foijo 129.

gistré en le livre des Transferts 209, fuito 129.

Conditions—Un tiers on plus comptant. la baisnesen billets échéans un et deux sus portant 8 0/0 d'intérêt par au derant être garantis par lieu de vondeur et hypothèque su la propriété vendue, et toutes les autres clanses nauelles de sécurité, l'acquéreur de van assumer toutes les taues pour l'année 1909 au dessus et en plus du prix de l'adjadication, payer pour l'acte de vente paruevant E. M. Stafford, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication ches

FREED & CLESI,

Encanteurs et Agants de Propriétée Fesoières,

Encanteurs et Agants de Propriétée Fencières, 833 rus Gravier. H. W. Robinson, avocat peur le receveur. 31 jan-fév 7 14 21 28-mars 4

W. R. Metzler.

ANNONOR JUDICIAIRE.

Bâtisse en briques à trois étages. 807-809 rue Tchoupitoufas.

L'A Théard, juge de la Division E. Gour-Civile de District, parolese d'Orléans, daté at aigné du 19 janvier 1909; in re No 87.102. James M. Gowan et als vs Mme Julia Anderson. et à moi adressé je vendrai JEUDI. le 25 février 1909 a l'enobère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baroune, à midi. la proprié à ci après décrite, à asvoir:

les bâtisses et améliorations qui s'y trenvent, situé dans le Premier District de cette ville. Julie, Foucher (maintenant Constance) et St.
Joseph, lequel dit lot meaure vingt-neuf piede
dix pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur
sinquante et un piede sur la ligne de la pro-priété Joubert, cinquante trois piede six pen-ces eur la ligne de la propriété de Chas Hyrne,
et dix neuf piede en largeur dans le fond d'après un plan de John Schreiber, le 20 janvier 1837, déposé en l'étude de A. Masureau, au

1837, déposé en l'étude de A. Masurean, aucien notaire.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance non payée devant être garantie par lien de vendeur billets : ayabie en un et deux ans après leur date en montant égal et per tant intérêt au taux de buit pour cent par an, de la date jusqu'au paiment avec les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1909 et payer pour tout les frais de la vente, l'acte de vente pardevant E. T. Henriques notaire
W. R. METZLER, Encanteur
Thos D. Flynn, avocat.
20 jan -20 24 31—fév 7 14 21 25

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Susan Redgers. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parciase d'Orléans—Ne 88,609—Division A — Attendu que Elisa Thempsen, apouse de P. H. Brandon, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la encoession de feu Susan kodgera, décédais intestat; avis est par le présent dequé à tous ceux que cela peut comoserner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CORNELL, Greffier.—Wm R. Kar, avocst.

3 tév—8 7 12

Succession de Jenn ou John Barto. Succession de Jenn ou John Bunto.

OUE UIVILE DE DIETRIOT pour la parciose d'Orléana — Ho 88,093.—Divinten B.—Avis est par le présent denné aux oréanciers de cette succession et à louise autres personnes intéressèss d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente cotification, les raisenne (s'ils en ent ou pouvent en avoir) pour lesquelles le premier et sempte final présenté par Mile Auna Beully, une des exécutrions de cette agnocation, ne serait pas approuvé et homologié et les feats distr basé conformément suits suppes. Pre ordre de le Cout THOMAS CONTRELLA, Grefier — W. J. Hannessey, avecat.

4 fev.—4 8 13